



RÈGLEMENT PARTICULIER ***17^{ème} Tournoi des Vieilles Forges – 21 et 22 mars 2015***

Article 01 - Le numéro d'autorisation du tournoi est en cours.

Article 02 - Toute participation au tournoi national des Vieilles Forges implique l'adoption sans aucune restriction des règles de la FFBaD ainsi que de tous les articles du présent règlement.

Article 03 - La compétition sera placée sous l'autorité du Juge-Arbitre, David COLET. Ses décisions seront sans appels.

Article 04 - Tout participant doit être en règle avec la FFBaD ou avec sa fédération nationale et doit être en possession de sa licence compétition.

Article 05 - Les inscriptions se feront uniquement par courrier ou par mail, aucune inscription par téléphone ne sera prise en compte. Le règlement par chèque sera libellé à l'ordre du *Badminton Club de Tournes* et envoyé chez :

Axelle LEDOUX

8 rue des Jardins - 08090 ARREUX

Ou par mail à : axelle.ledoux@orange.fr

Article 06 - Le tournoi est ouvert aux séries B, C, D et NC licenciés pour la saison 2014/2015 autorisés à jouer en catégorie senior ou junior. Le comité organisateur offre le 3^e tableau pour la série B.

Article 07 - Les joueurs devront se présenter au moins 30 minutes avant le début de leurs matchs.

Article 08 - A l'appel de son nom, chaque joueur a droit à 5 minutes avant le début de la rencontre pour se rendre sur le court et s'échauffer. Passé ce délai, le joueur non présent sur le court est éliminé quel que soit le niveau de la compétition.

Article 09 - Avant de se rendre sur le court, les joueurs prennent à la table de marque la feuille de match.

Article 10 - Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité, après accord du Juge Arbitre ainsi de regrouper des séries si le nombre de joueurs inscrits est insuffisant.

Article 11 - Les matchs se dérouleront en auto arbitrage jusqu'aux demi-finales sauf si l'un des joueurs réclame la présence d'un arbitre.

Article 12 - Au service, tout volant touchant un obstacle au-dessus des limites du terrain est let et à rejouer.

Article 13 - L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, la numérotation initialement prévue. Les horaires des matchs sont donc donnés uniquement à titre indicatif. Tout compétiteur non présent est déclaré perdant par W.O.

Article 14 - Les volants officiels du tournoi sont les Mavis 370 pour les Non Classés et les Dunlop AF1 pour les autres séries. En cas de litiges, le volant officiel sera choisi pour disputer le match. Les volants sont à la charge des joueurs, chacun d'entre eux veillera au partage équitable de l'utilisation des volants. Les volants seront fournis pour les finales.

Article 15 - Une tenue sportive correcte est exigée (conforme à la circulaire FFBaD).

Article 16 - Tout participant ne peut accéder aux terrains que s'il a été appelé pour jouer.

Article 17 - Tout participant devra se faire pointer à son arrivée, chaque jour de la compétition. Tout joueur désirant s'absenter pendant la compétition devra en informer la table de marque et obtenir l'accord préalable des juges arbitres.

Article 18 - Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou incident.

Article 19 - Le Juge Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un des points du présent règlement.

Article 20 - Tous les tableaux de simples se dérouleront en poules (de préférence) puis en élimination directe. Les tableaux de doubles seront joués en poules (de préférence) ou en élimination directe selon le nombre d'inscrits.

Article 21 - Chaque compétiteur ne pourra être inscrit sur plus de 2 tableaux pour les catégories NC, D et C.

Article 22 - Le comité organisateur se réserve le droit de ne pas rembourser les inscriptions des joueurs qui se désinscriraient après la date du tirage au sort.

Article 23 - Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.